



LACTH
LABORATOIRE / CONCEPTION / TERRITOIRE / HISTOIRE

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
2 rue Verte | 59650 Villeneuve d'Ascq | www.lille.archi.fr
Tél. +33 (0)3 20 61 95 78 | Fax. +33 (0)3 20 61 95 51 | lacth@Lille.archi.fr



— **LACTH – Cahiers thématiques n°14 – Appel à contributions**

Écrire sur l'architecture, la ville et le paysage
Chercheurs, théoriciens, essayistes

Les formes écrites à travers lesquelles se construisent et se transmettent les savoirs dans les domaines de l'architecture et de la ville sont variées et dessinent un champ de recherche ouvert à de multiples approches : historiques, sémiotiques, herméneutiques, anthropologiques, sociologiques, épistémologiques notamment. Plusieurs colloques et publications ont récemment contribué à renouveler la consistance de ce champ de recherche en interrogeant plus particulièrement les formes et figures du texte savant, de la littérature technique et professionnelle aux écrits d'architectes¹. Ces travaux ont pour point commun de porter sur l'analyse des discours et sont menés par des chercheurs qui font eux-mêmes œuvre d'auteurs (à la fois écrivains et *écrivants* au sens où l'entendait Barthes) en produisant des thèses, des livres, des essais, des articles (auxquels s'adjoint une littérature grise conséquente). Cette littérature spécialisée tient une place particulière au sein de la littérature savante ; elle valorise une visée de connaissance qui contribue à diffuser un discours scientifique issu de différentes traditions disciplinaires fréquemment issues des sciences humaines et sociales. En s'attachant à porter la réflexion sur les liens qu'entretient la recherche avec différentes formes de littérature savante, c'est précisément aux travaux de ceux qui font œuvre de penser et d'écrire sur l'architecture, la ville et le paysage – les chercheurs particulièrement, mais aussi les théoriciens et les essayistes (qui se démarquent d'une démarche proprement universitaire) – que ce quatorzième numéro des *Cahiers thématiques* est consacré.

Si les recherches sur les écrits d'architectes connaissent un regain d'intérêt, peu d'études en revanche sont spécifiquement consacrées aux écrits des chercheurs dont la vocation première est de produire des connaissances en écrivant sur l'architecture, la ville ou le paysage. Cette situation peut surprendre au regard de l'importance des travaux qui, dans le domaine des sciences humaines et sociales notamment, confèrent depuis plusieurs années au texte scientifique le statut d'un véritable objet de recherche². Plusieurs revues spécialisées se sont récemment attelées au réexamen de



Université Lille Nord de France



Ministère
de la Culture
et de la Communication

cette question sensible et ont pointé, avec un regard critique, la nécessité de lever la part d'ombre qui entoure fréquemment le rôle du discours scientifique dans la production et la transmission des savoirs³. En rappelant la fonction réflexive de l'écriture dans la recherche, Muriel Lefebvre souligne l'apport des travaux initiateurs des années 1980-1990 (marqués par le « tournant sémiotique ») et note que « l'écriture scientifique a cessé d'être considérée uniquement comme un support de diffusion des connaissances (...) pour enfin être analysée comme un dispositif matériel participant directement à la production des savoirs »⁴. En ce sens, précise Fanny Rinck, le discours « cristallise un débat central sur la connaissance » ; il « représente un objet particulièrement heuristique pour analyser, de manière interdisciplinaire, l'activité scientifique et la production de connaissance »⁵. C'est à cette direction de recherche interdisciplinaire sur l'écriture que ce numéro des *Cahiers thématiques* vise à s'associer tout en élargissant la réflexion à différentes formes d'écritures savantes qui nourrissent la connaissance de l'architecture, de la ville et du paysage.

Si les caractéristiques du texte scientifique peuvent être décrites et identifiées à l'usage de certaines conventions⁶, d'autres formes de littérature, érudites elles aussi (mais sans doute moins typifiées) contribuent à déplacer les points de vue, en bousculant les savoirs établis, ou en proposant des pistes de réflexion inédites. Cette littérature, généralement décalée au regard des canons disciplinaires, peut prendre des formes multiples et hybrides. Elle fut particulièrement prolifique dans les années 1960-1970 qui marquèrent un important renouveau de la théorie architecturale et urbaine en essayant ses modèles et ses concepts à partir et au-delà du milieu universitaire⁷. On peut à cet égard souligner l'existence d'un important creuset théorique dont la fortune critique est loin d'être épuisée et qui pourra servir ici de cadre à la réflexion⁸. Cette période marque notamment un essor des liens entre les sciences humaines et la recherche architecturale et urbaine. De nombreux travaux, en France et à l'étranger, affirment un désir de scientificité (des sciences du langage aux sciences de la conception) en entamant un dialogue étroit avec la linguistique, la sémiotique et, plus largement, avec les sciences de l'homme et de la société.

Si essayistes et théoriciens n'empruntent pas les mêmes chemins spéculatifs que la recherche académique, ils contribuent à ouvrir de nouvelles voies et parfois à modifier les points de vue admis sur l'architecture, la ville et le paysage ; ils participent en ce sens à déplacer les centres de gravité de la recherche. Par ailleurs, si la liberté de ton et d'écriture propre à l'essai⁹ semble généralement s'opposer à l'exigence de formalisation du texte scientifique, le chercheur n'est naturellement pas inféodé à un seul registre d'écriture et travaille souvent les écarts de style, en optant parfois pour une forme d'indiscipline (certains chercheurs qualifient d'ailleurs volontiers certains de leurs travaux d'essais). Soulignons en ce sens, en suivant la *Leçon* de Barthes, qu'il ne s'agit pas d'opposer schématiquement différentes formes d'écriture dont les frontières sont parfois floues ou poreuses¹⁰, mais plutôt d'examiner et de confronter différentes postures intellectuelles, différentes formes et figures du texte savant dans les domaines de l'architecture, de la ville et du paysage pour en comparer les vertus, la productivité intellectuelle, mais aussi, le cas échéant, pour en pointer les écueils et les limites. Questionner l'écriture, c'est s'intéresser aux langages, aux lexiques, aux concepts, aux modes d'argumentation, ainsi qu'à la rhétorique et la question du style ; c'est en ce sens adopter une perspective épistémologique pour penser les usages de la langue dans le travail de recherche et la construction des connaissances.

Centrer la réflexion sur l'écriture et le texte ne saurait cependant conduire à négliger les contextes d'énonciation. Chaque chercheur, théoricien ou essayiste est peu ou prou immergé dans une tradition de l'écrit, un terreau intellectuel et une « scène

énonciative »¹¹ qui oriente ses travaux, ses manières de penser, de voir, d'écrire, de conceptualiser. De ce point de vue, les contributions s'attacheront à mettre en relief l'importance des contextes intellectuels (courants, écoles, filiations, traditions, fortune critique ou encore intertextualité) qui permettent de comprendre les formes d'argumentation, les postures, les échanges, comme les controverses qui animent les débats à l'égard des savoirs constitués ou des discours constituants.

En articulant dimensions analytique et épistémologique, il s'agit donc d'inviter la communauté des chercheurs à situer la recherche dans un cadre élargi – celui des formes et figures de la pensée savante – pour questionner la manière dont celle-ci se pense, se conçoit et se construit – et *in fine* s'écrit – en se confrontant ou en s'adossant à d'autres modalités d'énonciation. De l'essai à la théorie, de la notation à la description, du récit à la conceptualisation, les formes et figures du texte savant dans les domaines de l'architecture de la ville et du paysage sont nombreuses et contrastées. C'est à cette diversité textuelle et à ce qu'elle produit – à ses enjeux, à ses formes, à ses contextes – qu'est consacré de ce numéro.

Les contributions pourront se focaliser tant sur des travaux à caractère exploratoire que sur des travaux qui ont marqué une période ou initié une école de pensée, en France et à l'étranger. Elles pourront mettre l'accent sur l'œuvre d'un auteur (chercheur, théoricien, essayiste) ou privilégier un regard croisé en développant une perspective comparative.

Notes

1) *La construction savante. Les avatars de la littérature technique*, textes réunis par Jean-Philippe Garric, Valérie Nègre et Alice Thomine-Berrada, Picard, 2008 ; *Le livre et l'architecte*, sous la direction de Jean-Philippe Garric, Estelle Thibault et Emilie d'Orgeix, Institut national d'histoire de l'art – Mardaga, 2011 ; *Raison d'écrire. Livres d'architectes 1945-1999*, sous la direction de Pierre Chabard et Marilena Kourniati, Éditions de la Villette, 2013 ; *Architecte à la plume*, sous la direction de Emmanuel Rubio et Yannis Tsiomis, Éditions de la Villette, 2013.

2) Voir l'état des lieux dressé par Fanny Rinck, « L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique », in *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2010/3, vol. 4, n°3, p. 427-450. Les récents développements de ce champ de recherche concernent en particulier la rhétorique et la linguistique de l'énonciation (cf. *Lidil*, n°41, mai 2010, *Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique*, numéro coordonné par Françoise Boch et Fanny Rinck).

3) Voir notamment le dossier de la *Revue des sciences sociales* consacré au thème *Écrire les sciences sociales* (n°36, 2006) et particulièrement l'article introductif de Patrick Schmoll qui donne le ton : « L'écriture, point aveugle de l'épistémologie », p. 8-11.

4) Muriel Lefebvre, « Les écrits scientifiques en action. Pluralité des écritures et enjeux mobilisés », *Sciences de la société*, n°67, *Sciences et écriture*, Presses universitaires du Mirail, 2006, p. 3-15.

5) Fanny Rinck, « L'analyse linguistique des enjeux de la connaissance dans le discours scientifique. Un état des lieux », *Revue d'anthropologie des connaissances*, op. cit., p. 427-450.

6) Cf. Jean-Michel Berthelot (dir.), *Figures du texte scientifique*, Puf, 2003. Au sens restreint, le texte scientifique relève au minimum de trois critères : 1. manifester une intention de connaissance, 2. être reconnu par une communauté savante comme honorant cette prétention, 3. s'inscrire dans un espace de publication spécifique (revue spécialisée dotée d'un comité scientifique par exemple). En ce sens, note Jean-Michel Berthelot, le texte scientifique peut être assimilé à un « intertexte référentiel à prétention probatoire systématique » ; « intertexte », car un texte se définit par rapport à d'autres travaux (notes, citations, références, démarcations...) ; « référentiel », au sens où l'ambition est de décrire et d'expliquer la réalité ; à « prétention probatoire », car il s'agit de produire un « corps de démonstrations et de preuves » pouvant résister à l'invalidation d'une communauté savante. Comme le souligne l'auteur, il ne s'agit pas de donner une définition canonique du texte scientifique, mais de proposer un idéal-type – au sens webérien – devant être soumis à l'épreuve d'une analyse comparative pluridisciplinaire (cf. *Avant-propos*, p. 1-18).

7) On peut noter les liens étroits qui se tissent durant cette période entre le renouveau de la théorie au sein des universités et le développement d'une critique architecturale aux accents scientifiques. Voir notamment *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 24/25, *La critique en temps et en*

lieux, Éditions du patrimoine, 2009 ; en particulier les articles de Manuel J. Martin-Hernandez, « Vers une théorie et une critique de l'architecture », p. 99-120 et de Hélène Jannièrè, « La critique architecturale, objet de recherche », p.121-140.

8) Des essais engagés de Reyner Banham à la théorie critique défendue par Manfredo Tafuri, des sciences de la conception (de Christopher Alexander à l'architecturologie de Philippe Boudon), en passant par les recherches typo-morphologiques italiennes et françaises (de Muratori et Caniggia à Castex et Panerai) – pour ne citer ici que quelques exemples –, s'ouvrent un large éventail de postures théoriques propices au questionnement.

9) Sur la question l'essai en tant que genre, on pourra se reporter aux textes réunis et présentés par Pierre Glaudes *L'essai : métamorphoses d'un genre*, Presses universitaires du Mirail, 2002 et notamment à l'article de Jean-Michel Berthelot sur la distinction entre le chercheur et l'essayiste (cf. Jean-Michel Berthelot « Texte scientifique et essai : le cas des sciences humaines », p.47-62). L'auteur avance l'idée que l'essai peut être appréhendé par les formes de décalages, voire de déviances, qu'il introduit à l'égard du texte scientifique. Le texte scientifique serait dans cette perspective considéré comme la « forme textuelle de référence dont [l'essai] conserve l'empreinte souterraine » pour toutefois mieux s'en démarquer.

10) La *Leçon* de Barthes garde toute son d'actualité : « Le paradigme que je propose ne suit pas le partage des fonctions ; il ne vise pas à mettre d'un côté les savants, les chercheurs, et de l'autre les écrivains, les essayistes ; il suggère au contraire que l'écriture se retrouve partout où les mots ont de la *savoir* (savoir et saveur ont en latin la même étymologie). » (*Leçon*, Seuil, coll. Points Essais, 1978, p. 7-21).

11) Le discours savant construit des dispositifs d'énonciation susceptibles, par le jeu de l'intertexte, de la citation et de la référence par exemple, de produire ses conditions de réception. Il déploie en ce sens une « scène énonciative » qui, elle-même, « invoque souvent la caution de scènes énonciatives préexistantes » (Dominique Maingueneau, « L'énonciation philosophique comme institution discursive » in *Langages*, n°119, septembre 1995, p. 40-62).

Direction scientifique du numéro

Frank Vermandel, architecte HDR, responsable du domaine conception du LACTH, chercheur associé au CEAC, maître assistant à l'ENSAPL.

Comité scientifique

Céline Barrère, docteur en urbanisme, Centre de Recherche sur l'Habitat / UMR CNRS 7218 LAVUE, maître assistante SHS en anthropologie-sociologie à l'ENSAPL, Catherine Blain, architecte, docteur en aménagement et urbanisme, ingénieure de recherche au LACTH, chercheuse associée LéaV (ENSA de Versailles), Séverine Bridoux-Michel, architecte, docteur en esthétique et pratiques des arts, chercheuse au LACTH, enseignante à l'ENSAPL, Catherine Grout, docteur en histoire de l'art et esthétique HDR, chercheuse au LACTH, professeure à l'ENSAPL, Richard Klein, architecte, docteur en histoire HDR, directeur du LACTH, professeur à l'ENSAPL, Maryvonne Prévot, docteur en histoire contemporaine, TVES Lille 1, chercheuse associée au LACTH, maître de conférence à l'Université des Sciences et Technologies de Lille.

Comité de lecture (en cour de constitution)

Les articles feront l'objet d'une double lecture anonyme.

Calendrier

15 novembre 2013 : lancement de l'appel à contributions

15 janvier 2014 : réception des propositions résumées

15 février 2014 : Avis du comité de lecture et du comité scientifique sur les propositions

1er juin 2014 : réception des articles

Décembre 2014 : parution des *Cahiers thématiques* n°14

Modalités de contribution

Une **proposition résumée de 1500 à 2000 signes** sera transmise au secrétariat du LACTH pour le **15 janvier 2014** afin d'être soumise au comité scientifique. Les **contributions définitives** doivent parvenir avant le **15 juin 2014 dernier délai**, à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, en priorité par courrier électronique (ou à défaut sur CD accompagné d'un tirage papier).

Les **textes**, qui comporteront **entre 20 000 et 25 000 signes maximum (espaces compris et notes non comprises)**, seront accompagnés d'un **résumé de 1000 signes maximum** ainsi que d'une **présentation de l'auteur (3 lignes maximum)**. Les textes qui dépasseraient ce format seront retournés aux auteurs.

Les notes figureront en fin de texte et seront tapées en linéaire. Elles ne doivent pas excéder 25% de la totalité des signes du texte. Vous trouverez à la fin de ce document le modèle de mise en page des notes (**pas de notes automatiques en bas de page ou en fin de document et pas d'appels de note automatiques**).

Les illustrations (**4 illustrations noir et blanc maximum**), fournies sur support traditionnel ou numérique (**300 Dpi minimum en format TIF**), devront être libres de droits. Ces illustrations seront légendées et l'auteur mentionnera l'ordre et la localisation vis-à-vis du texte. Si ces illustrations sont extraites de revues, d'ouvrages ou proviennent de sources d'archives privées ou publiques, **les auteurs joindront les autorisations écrites des détenteurs de droits** (photographes, éditeurs, centre d'archives...) et devront nous confirmer qu'elles sont bien libres de droit.

Présentation des références bibliographiques en note

(adoptée à l'Imprimerie nationale pour les travaux courants)

Pour un ouvrage :

1. Domenach (Jean-Luc) et Richer (Philippe), *La Chine, 1949-1985*, Paris, Imprimerie nationale, coll. « Notre Siècle », 1987, 504 p.

Pour une contribution à un ouvrage collectif :

2. Roth (François), « Les Luxembourgeois en Lorraine annexée, 1871-1918 », dans Poidevin (R.) et Trausch (G.), *Les relations franco-luxembourgeoises au début du XX^e siècle*, Metz, Centre de recherches Relations internationales, 1978, t. II, p. 175-183.

Pour un article dans un périodique :

3. Walter (Rodolphe), « Le parc de Monsieur Zola », *L'Œil*, n° 272, mars 1978, p. 18-25.

Les auteurs, en répondant à cet appel à contribution, autorisent l'École d'architecture de Lille à publier leur contribution dans le cadre des *Cahiers thématiques* N°14. Ces contributions ne sont pas rétribuées. Les textes seront publiés en français ou en anglais, dans la langue choisie par l'auteur (seuls les résumés des articles seront traduits).

Contacts :

Isabelle Charlet, secrétariat général du LACTH

Tél : 03.20.61.95.78 e mail : lacth@lille.archi.fr

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

2 rue verte, Quartier de l'Hôtel-de-Ville

59650 Villeneuve d'Ascq